

Sensibiliser pour prévenir les accidents du travail



Nancy Fournier

Chef du Service santé des personnes et des groupes

Direction des ressources humaines et de l'enseignement, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)

nfournier.chus@ssss.gouv.qc.ca

Au CHUS, nous avons mis en place une structure de prévention qui met en valeur la prise en charge de la santé et de la sécurité par les employés et les gestionnaires sur le terrain. Pour y arriver, nous devons organiser la SST et communiquer. Bien souvent, la communication est la solution à bien des maux !¹

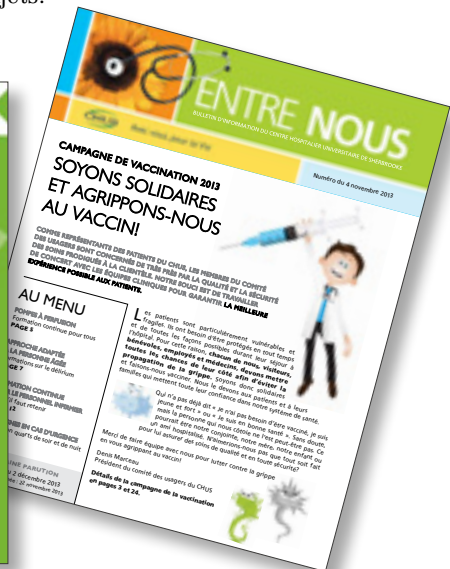
En plus de nos programmes de prévention, nous avons le Comité paritaire en SST (CPSST) qui dessert tout le CHUS. Le CPSST a un rôle tactique et relève de la Direction des ressources humaines et de l'enseignement à qui il peut émettre des recommandations. Il est aussi un partenaire du Comité de gestion des risques du CHUS.

Pour favoriser la prise en charge de la SST, nous avons mis en place sept comités locaux paritaires : laboratoires, inhalothérapie, médecine nucléaire, hygiène et salubrité, installations matérielles, buanderie et centre de distribution. Leur mandat consiste à promouvoir la SST, identifier les risques, prioriser les interventions, inspecter les lieux, analyser les accidents du travail, suggérer des corrections et en assurer le suivi. Aussi, chaque comité élabore un plan d'action annuel. Les travailleurs au sein des comités locaux sont des ambassadeurs et leur implication est un facteur de succès.

Le Service de santé a mis en place les « Thèmes SST ». Ces activités sont intégrées aux plans d'action annuels de chacun des comités locaux. Les thèmes sont identifiés par le comité local ou par le préventionniste qui les présente ensuite lors des rencontres du personnel ou directement dans l'action. Ces activités, d'environ 20 à 45 minutes, sont très appréciées par les employés ainsi que par les gestionnaires. En 2013-2014, nous avons rencontré plus de 800 employés sur 10 thèmes. Exemple de thème : l'analyse sécuritaire des lieux réalisée par le Service de santé a

Pour favoriser la prise en charge de la SST, nous avons mis en place sept comités locaux paritaires.

été discutée et validée au comité local SST – hygiène et salubrité et, par la suite, présentée au Service d'hygiène et salubrité. Ces activités ont permis de développer des réflexes en SST, de faire des rappels de sécurité, de mettre en place des méthodes de travail sécuritaires, de réviser des procédures, de mettre à niveau des connaissances en matière de risques, de former de façon simple et pratique sur différents sujets.



Parmi les différents programmes de prévention, le CHUS-Énergique (saines habitudes de vie), est en place depuis 2007. Dès le départ, nous avons créé notre image avec un *look* reconnaissable et simple, un logo et un dépliant pour notre programmation saisonnière. Nous avons travaillé avec la Direction des communications et des affaires publiques (DCAP) afin que le dépliant soit représentatif de notre mission, avec des images distinctives et des couleurs identifiant chacun des trois volets sur lesquels nous mettons l'accent (activités sportives, psychologiques et relationnelles, nutrition). Il est disponible en format papier et électronique, déposé sur notre intranet ainsi que sur les médias sociaux (Facebook du CHUS).

Dans le cadre du programme de prévention des TMS lors de mobilisation de patients (PDSB), nous souhaitons faire connaître les formateurs ainsi que leurs mandats. Plusieurs améliorations ont été apportées, dont la création d'un logo élaboré par des étudiants en graphisme et la publication d'une chronique PDSB dans le bulletin interne *Entre nous*.

Un réseau de collaboration en SST

Pour tous nos programmes de prévention, nous travaillons en collaboration avec les personnes concernées par les activités : les utilisateurs de nos processus, mais également les autres directions en fonction de leurs propres processus. Par exemple, pour intégrer les PDSB dans les activités de soins, nous travaillons en étroite collaboration

avec la Direction interdisciplinaire des services cliniques. Chaque nouvel outil de formation est produit en collaboration avec les infirmières cliniciennes en développement clinique des secteurs concernés et les conseillères cadres cliniciennes des différentes spécialités.

Aussi, nous avons développé des documents standardisés pour nos formations dans l'action (PDSB) qui serviront par la suite d'aide-mémoire pour les employés (sous forme de bande dessinée). Certains de ces thèmes ont été réalisés en collaboration avec l'ASSTSAS, le personnel du secteur concerné et des représentants syndicaux. En 2013-2014, nos formateurs PDSB ont formé plus de 600 employés.

Au fil des années, le Service de santé a établi de nombreux partenariats au sein du CHUS. Un de ces partenaires majeurs est indéniablement la DCAP avec laquelle nous réalisons plusieurs outils de communication. À titre d'exemple, en 2011, nous avons mis sur pied un groupe de travail dont les membres provenaient principalement des secteurs suivants : urgence, syndicats, DCAP, Service de santé, Direction de la qualité, de la planification, de l'évaluation et de la performance, Service de sécurité.

Nous avons bénéficié d'une grande collaboration de la DCAP pour la conception de nos affiches dans le cadre de la Campagne de prévention de la violence provenant des usagers dans les urgences. La clé du succès en SST est l'implication des partenaires syndicaux, des directions et des employés sur le terrain. « Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin ! »

La SST bénéficie d'une belle visibilité au CHUS, entre autres dans le bulletin mensuel interne *Entre nous*. C'est un très bon outil pour faire connaître les programmes, les réalisations en SST, les bilans annuels, etc. Le Service de santé y réserve plusieurs pages. À chacune des parutions, nous publions les chroniques SST (ex. : Attention, sols glissants ; La déclaration des incidents et des accidents reliés au travail : une mesure préventive), la chronique PDSB, les annonces du programme CHUS-Énergique, les séances d'ajustement des masques N-95 et la campagne de vaccination contre l'influenza saisonnière.

Les articles sont rédigés par l'équipe de prévention et avec nos collaborateurs (comités, personnes interviewées, etc.). C'est une belle façon de reconnaître et de valoriser les bons coups. Dans notre organisation, la communication est un des éléments essentiels pour la prévention des accidents du travail. ■

RÉFÉRENCE

1. Cet article résume la conférence présentée lors du colloque de l'ASSTSAS en mai 2014 (www.asstsas.qc.ca/colloque-asstsas/programmation.html).

